

AJOURNEMENT 26 AOÛT 2021 SÉANCE ORDINAIRE DU 2^E JOUR D'AOÛT 2021

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ajournement de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le lundi 2^e jour d'août 2020 à 19h30, à la salle du conseil municipal, au 138, rue Principale, Saint-Adelme avec public.

SON PRÉSENT

M. le maire
MM. les conseillers

Jean-Roland Lebrun
Clément Gauthier
Jeannot Marquis
Julien Ouellet

Mme les conseillères

Cynthia D'Astous
Johanne Thibault
Josée Marquis

ABSENTE

Cynthia D'Astous

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière

Anick Hudon

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Jean-Roland Lebrun ouvre la séance 19h32.

RÉSOLUTION #2021-107

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

CONSIDÉRANT QUE, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Mise à jour automation recommandation-offre de service;
4. Période de questions (pour les citoyens seulement et non pour les membres du conseil);
5. Fermeture de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-108

MISE À JOUR AUTOMATION RECOMMANDATION-OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT QU'après vérification avec Monsieur Louis Gagné de Services JFL, sa proposition de l'hiver dernier est toujours valide;

CONSIDÉRANT QUE la ventilation des coûts qui avait été fournie nous permet de confirmer que cette proposition nous apparaît juste et que la Municipalité peut confirmer le mandat à Services JFL;

CONSIDÉRANT QUE comme discuté avec Monsieur Louis Gagné, nous souhaitons faire quelques recommandations de modifications au système automatisé pour améliorer l'opération telles que :

- Faire ajouter un mode de fonctionnement pour chacun des équipements à l'interface opérateur : cet ajout permettra d'éviter aux opérateurs de faire des manipulations sur les équipements électriques pour faire fonctionner manuellement un équipement pour faire un test Auto/Manuel/Hors fonction;
- Revoir les rapports imprimés par le système avec Services JFL;
- Ajouter des cumulatifs de temps de marche de pompes;

- Ajouter des informations à certaines données enregistrées par période de 4 heures;

CONSIDÉRANT QUE pour ces travaux, Monsieur Louis Gagné confirme par courriel qu'il propose un taux horaire de 50.00\$/h pour effectuer ces modifications;

CONSIDÉRANT QU'il prévoit un maximum de 40 heures pourrait être requis pour faire les travaux;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 2000.00\$ de services en programmation pourrait donc être autorisé en complément du montant initial de sa proposition qui se chiffre à 26 600.00\$ taxes en sus.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jeannot Marquis et résolu d'autoriser ce montant:

Mise à jour automation=26 600.00\$

Programmation additionnelle pour améliorer l'opération=40 heures à 50.00\$/h=2 000.00\$ (facturé à l'heure)

Total à autoriser= 28 600.00\$ taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION #2021-109

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Johanne Thibault, et résolu :

DE lever la séance d'ajournement ordinaire du 2 août 2021, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19h42.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Jean-Roland Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Roland, maire

Anick Hudon, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière